

# SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

*Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul  
72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS  
téléphone : 06 83 44 72 19  
[www.snphu.com](http://www.snphu.com).*

Paris, le 03 octobre 2009

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2009

Etai<sup>ent</sup> présents : Pr BARGY , Pr DENOEUX , Pr DI MARINO , Pr J-P. FEUGEAS , Docteur S. GAUCHER , Pierre GAUER, Pr MILHAUD, Dr TCHAOUSSOFF,

Etai<sup>ent</sup> excusés : Pr BASTE ; Pr BEANI, Pr BERNADOU, Pr CARSIN, Pr CLEMENT, , Pr B. DIQUET (Président du SNHU), Pr DOUVIER, Pr FELDMAN, Docteur FERNET; Pr L. GALOIS, , Pr GOGA, Pr GODLEWSKI Pr HAMONET, Pr KAMOUN , Pr O. LABOUX, Pr D. LEROY, Pr NARBONI, Pr PELLAT, Pr SAINT, Pr SAUVAGE, , Pr VALTY, Pr WAUTIER., Pr WURTZ

### 1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 20 juin 2009

Le Professeur Jean-Paul Denoex souhaite modifier le point 2 du compte rendu du conseil d'administration du 20 juin dernier concernant l'engagement du SNPHU vis-à-vis du rapport Marescaux et dont le communiqué complet en date du 31 mars 2009 est en ligne sur notre site internet [www.snphu.com](http://www.snphu.com).

Le compte rendu du conseil d'administration du 20 juin 2009 ainsi approuvé sera mis en ligne sur notre site internet [www.snphu.com](http://www.snphu.com)

### 2. Compte rendu des réunions ministérielles aux Ministères de la Santé et de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur des 10 août 2009 et 03 septembre 2009

Le Professeur Frédéric Bargy a souhaité rencontrer le Professeur de Prost et le Docteur J-B. Sales, conseillers techniques de Madame Roselyne Bachelot, au ministère de la santé, le 10 août 2009, pour l'avancée du dossier de reclassement des personnels hospitalo-universitaires et la mise en place des dispositifs de nomination en qualité de PU-PH des MCU-PH. Ce dossier stagne malgré les nombreuses audiences de cette année entre ce Ministère et celui de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ce rendez-vous annulé 48 heures auparavant par le Ministère de la Santé en raison d'une indisponibilité du Docteur J-B. Sales est reporté au mardi 29 septembre 2009 à 17 heures. Lors de cette réunion, devraient être abordés également la revalorisation du plafond de cotisation de la retraite des Hospitalo-Universitaires et le consultanat dont les textes réglementaires doivent être rappelés aux instances locales dans les centres hospitalo-universitaires.

Madame Dominique Marchand et Monsieur le Professeur Fagniez (PU-PH - C.H.U. Henri-Mondor, ancien député du Val-de-Marne) – conseillers techniques de Madame Valérie Pecresse - ont

reçu la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire (Pr Bargy, Pr Diquet, Pr Denoeux) le jeudi 03 septembre 2009 à 15 heures (téléphone : 01 55 55 83 86).

Le Professeur Frédéric Bargy y a reprécisé la position du S.N.P.H.U. pour le reclassement des personnels hospitalo-universitaires - corps unique des universités – et la mise en place des dispositifs de nomination en qualité de PU-PH. Cette action syndicale vise à améliorer la carrière MCU-PH tant hospitalière, avec l'instauration d'une carrière de 12 ans au lieu de 18 ans, qu'universitaire, avec la possibilité de promotion contingentée en maintenant le concours de type IV. A noter que les Doyens des Facultés de Médecine n'apportent plus leur appui au maintien du concours de type IV en raison du nombre très insuffisant de candidats. La reprise de l'ancienneté en cas de changement de corps - souhaité par le S.N.P.H.U. - devra être prise en compte.

Le Professeur Fagniez estime que cette démarche doit être menée par le biais de la voie parlementaire en raison de la difficulté du reclassement des MCU-PH de rang B en rang A, ce qui imposerait inévitablement le changement statutaire dans les autres disciplines universitaires. Un courrier sera adressé par le Professeur Jean-Paul Denoeux à Monsieur Olivier Jardé pour le soutien de cette négociation. Une entrevue prévue le 22 septembre prochain entre le Professeur Fagniez et Monsieur Jardé permettra de connaître la position du ministère de l'Education Nationale sur ce point.

Les membres de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaires présents lors de cette réunion sont déçus du manque d'intérêt des conseillers techniques du ministère de l'Education Nationale pour ce dossier qui prend un retard considérable et dont les mesures n'aboutiront pas d'ici à la fin 2009. Le Professeur Frédéric Bargy soutient fermement la voie parlementaire pour le projet du reclassement des MCU-PH et ne manquera pas de relancer ce débat lors de la prochaine réunion ministérielle au Ministère de la Santé le 29 septembre.

### **3. Préparation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire**

Rappelons que la succession de Pierre Fernet en qualité de Délégué Général de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaires est ouverte en raison de la cessation de ses activités au 31 août 2009. Le candidat proposé et pressenti lors du conseil d'administration du 20 juin 2009 est le Professeur Jean-Paul Denoeux.

Lors du conseil d'administration de ce jour, le Professeur Jean-Paul Denoeux accepte de se présenter comme candidat à la Délégation Générale de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire en proposant des objectifs très précis pour l'avenir de la Confédération, la mise en place de structures de fonctionnement et de moyens matériels qui pourront lui être alloués.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire est prévue le samedi 24 octobre 2009 à 9 h 45 à l'Hôpital Saint Vincent de Paul dans le service de chirurgie pédiatrique dont l'ordre du jour défini est le suivant :

1. Définition des objectifs de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire.
2. Renouvellement du Délégué Général de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire.
3. Mise en place des structures de communication et de gestion des moyens matériels.
4. Questions diverses

Le secrétariat du S.N.P.H.U. prendra en charge l'envoi des convocations à ses adhérents en début de la semaine prochaine ainsi qu'une 1<sup>ère</sup> relance de campagne de rappel de cotisation 2009.

#### 4. Questions diverses

- *La demande de prise en charge de la cotisation à l'Ordre des Médecins* par l'employeur est souhaitée pour certains adhérents : le conseil d'administration ne cautionne pas cette démarche.
- *Déclaration de revenus des Hospitalo-Universitaires* : les modalités des dispositions sur les frais réels seront rédigés par le Professeur Frédéric Bargy et mis en ligne sur le site internet .
- *Redevance de l'exercice libéral dans les C.H.U.* : avis favorable du Conseil d'Etat à l'Administration des Centres Hospitalo-Universitaires.
- *Loi HPST* : une note d'information rédigée par Monsieur Pierre Gauer sera mise en ligne à l'attention de nos adhérents.
- *Code des pensions civiles et militaires* (articles 84-486): un dé plafonnement pour l'exercice professionnel après une cessation d'activité est possible. Retrouver le texte réglementaire sur notre site interne [www.snphu.com](http://www.snphu.com)

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
de la CONFEDERATION SYNDICALE HOSPITALO-UNVIERSITAIRE**

**SAMEDI 24 OCTOBRE 2009  
à 9 heures 45**

**Groupe Hospitalier Saint-Vincent de Paul  
74-82 avenue Denfert Rochereau  
75014 PARIS**

**(Pavillon Petit 6 entrée par les Urgences -2<sup>ème</sup> étage- salle de staff du service  
de chirurgie pédiatrique)**